

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

La municipalité de Saint-Moïse avise sa population que la séance du conseil municipal du 5 octobre 2026 est devancée au mardi **6 octobre 2026** aux heures et lieu habituels.

Donné à Saint-Moïse, ce 5 aout 2026



Nadine Beaulieu, Greffière-trésorière